

Jean-Marc THOUVENIN

Professeur agrégé à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense ;
Membre et ancien directeur du CEDIN (Centre de droit international) ;
Membre et ancien Secrétaire général de la Société française pour le droit international ;
Membre de l'International Law Association (Branche française) ;
Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye
Avocat au Barreau de Paris

CURRICULUM VITAE

Né le 17 avril 1965, Vichy (France, 03)

Marié, deux enfants

Adresse personnelle :

12, rue Beauharnais, 92500 Rueil-Malmaison

France

Tel. : (33) 6 13 42 61 63

jmthouvenin@sygna-avocats.com

TITRE UNIVERSITAIRES

- | | |
|-----------|---|
| 1998 | Agrégé de droit public. |
| 1993 | Docteur en droit public, Université Paris X-Nanterre. |
| 1987-1989 | Maitrise (Master 1) puis D.E.A. (Master 2) de droit international et européen à l'Université Paris X-Nanterre (devenue Université Paris Ouest Nanterre-La Défense). |
| 1985 | Licence en droit. |

POSTES UNIVERSITAIRES

- | | |
|-----------|--|
| 2001 - | Professeur (classe exceptionnelle depuis 2014) à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense. |
| 2006-2008 | Chargé d'enseignement à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po Paris). |
| 1998-2002 | Professeur à l'Université de Picardie-Jules Verne (Amiens). |
| 1994-1998 | Maître de Conférences à l'Université du Maine (Le Mans). |

- 1993-1998 Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po Paris).
- 1989-1993 Allocataire moniteur puis Attaché temporaire d'enseignement et de recherches à l'Université Paris X-Nanterre (devenue Université Paris Ouest Nanterre-La Défense).

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET EDITORIALES

- 2017 - Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye.
- 2015 - Président du Comité Consultatif par Discipline (CCD), Section Droit public, de l'Université Paris Ouest Nanterre-la Défense¹.
- 2015 Expert auprès de l'AERES/HCERES², évaluation des centres de recherche en droit de l'Université de Grenoble.
- 2014 - Directeur du Master 2 Droit International, parcours Droit des relations internationales et de l'Union européenne.
- 2011 - Directeur du Collège international du droit (CID)³.
- Membre du Conseil de l'UFR droit de l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense⁴.
- Membre associé du Laboratoire des Droits Humains à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.
- 2010 Expert auprès de l'AERES, évaluation des centres de recherche en droit de l'Université de Nice Sophia Antipolis.
- 2009 Expert auprès de l'AERES, évaluation des centres de recherche en droit de l'Université de Toulouse.
- 2009- Membre du Comité Consultatif par Discipline (CCD), Section Droit public, (Président des comités de sélection de la discipline « droit international »).

¹ L'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense a décidé de créer en son sein des Comités Consultatifs par discipline (CCD), qui remplissent une partie du rôle que remplissaient auparavant les Commissions de spécialistes. Pour chaque section (droit public, droit privé, philosophie, ...), le CCD compétent propose aux Conseils de l'Université une politique pluriannuelle de recrutement, la composition des comités de sélection établis pour recruter les enseignants-chercheurs, et donne son avis sur d'autres aspects de la carrière des enseignants-chercheurs.

² L'AERES, Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, est une autorité administrative indépendante créée en 2007. Elle a été remplacée en 2013 par l'HCERES, Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, qui remplit les mêmes fonctions d'évaluation.

³ Le Collège international du droit (CID) propose aux étudiants en M2 de droit de l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense une formation complémentaire visant à développer leur aptitude à travailler en anglais dans un environnement international. Les étudiants, encadrés par le Directeur du CID, préparent une conférence sur un thème choisi, qu'ils donnent ensuite, en anglais, à l'étranger, devant un public universitaire étranger. Les étudiants du CID participent aussi au « Day of Crisis, A Simmons and Simmons International Law and Diplomacy Contest », qui est un concours créé initialement pour le seul CID, mais qui est devenu un concours international en 2014. Le concours a été organisé à Paris depuis l'origine. Il se tiendra à Londres en 2017.

⁴ UFR signifie Unité de Formation et de Recherche (anciennement « Faculté »).

Co-directeur de la Collection « Droit International » de l'Editeur Larcier.

- 2008 -2013 Membre du Conseil scientifique (Advisory Board) du Spanish Yearbook of International Law.
- 2008 -2016 Directeur du CEDIN⁵.
- 2008 Membre du Jury du second concours d'agrégation de droit privé.
- 2006-2014 Co-directeur (avec Alain Pellet) du Master 2 Droit International et Européen.
- 2007-2008 Chargé des relations franco-allemandes de la Société française pour le droit international.
- 2001-2006 Secrétaire général de la Société française pour le droit international.
- 2000-2002 Membre du Jury du concours d'entrée à l'E.N.A.⁶.
- 2002- Membre du Comité de rédaction de la Revue du Marché Commun et de l'Union européenne (devenue Revue de l'Union européenne).
- 1998-2002 Directeur du D.E.A.⁷ de droit européen de l'Université de Picardie-Jules Verne (Amiens).
- 1994-1998 Co-Directeur du D.E.S.S.⁸ de droit de la concurrence de l'Université du Maine (Le Mans).

ORGANISATION DE CONCOURS ET CONFERENCES D'ETUDIANTS

- 2014 - Lancement du concours annuel "*Day of Crisis ; a Simmons and Simmons International Law and Diplomacy Contest*"⁹.
- 2012-2013 Organisation de deux éditions du « Day of Crisis » pour les étudiants du Collège international du droit (phase de test).

⁵ Le CEDIN est le Centre de recherche en droit international de l'Université Paris Ouest-La Défense. Il a été gratifié de la meilleure appréciation possible par l'AERES en 2013 (A+).

⁶ Ecole Nationale d'Administration.

⁷ D.E.A. signifie « Diplôme d'Etudes Approfondies », et correspond à ce que sont désormais les Master 2 Recherche.

⁸ D.E.S.S. signifie « Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées », et correspond à ce que sont désormais les Master 2 Professionnels.

⁹ « Day of Crisis » est un concours tenant dans une journée de 24 heures durant laquelle une crise internationale de grande ampleur est simulée, confrontant des équipes d'étudiants agissant pour le compte de gouvernements, d'entreprises, d'organisations internationales, de personnes, à des questions d'ordre juridique et à des tensions diplomatiques. La crise est conçue pour être évolutive ; les événements se déroulent à mesure que la journée avance, de sorte que les questions se posent au fur et à mesure de l'avancement de la journée, comme au cours d'une véritable crise. Ces questions doivent être traitées par les équipes d'étudiants participant au Jour de Crise dans un temps limité.

- 2012- Organisation et encadrement de conférences données en anglais par des étudiants français: “The struggle for the Chinese Sea: the Island Curse” (Académie diplomatique de Colombie, Bogota, 2014), “The Arctic and International Law, Melting the Ice”, Académie Diplomatique de Colombie, Bogota (2015); “Energy and International Law”, Université Fédérale de Rio de Janeiro (2013) et “The Right to Food”, Université Fédérale de Rio de Janeiro (2015).

COURS ET CONFERENCES

- 2001 - Comme professeur à l’Université Paris Ouest Nanterre-La Défense : cours de droit international (L3), de « International Economic Law » (M1), de droit international économique (M2), de « European Governance » (M1)) ; de droit de la responsabilité internationale (M1 ; 2013-2015) ; Cours de Cadrage (M2 ; 2014 -) ; Dynamiques du droit des relations économiques internationales (M2 ; 2011-).
- 2006-2008 Comme chargé de conférences à l’IEP de Paris : conférences sur « Fonction des institutions internationales ».
- 1998-2001 Comme professeur à l’Université de Picardie-Jules Verne : cours général de droit international public, licence et maîtrise ; cours de contentieux communautaire, D.E.A. ; séminaire de droit communautaire de la concurrence, D.E.A.).
- 1994-1998 Comme Maître de conférences à l’Université du Maine : cours de droit de la fonction publique; cours d’institutions administratives; cours de droit communautaire institutionnel ; cours d’institutions internationales; cours de droit européen de la concurrence.
- 1993-1998 Comme Maître de conférences à l’IEP de Paris : conférences de méthode en droit.
- 1989-1993 Comme allocataire moniteur puis Attaché Temporaire d’Enseignement et de Recherches à l’Université de Paris X-Nanterre : travaux dirigés de droit international, droit constitutionnel, droit de la fonction publique, droit administratif.

- 2015 Orateur invité à l’Université de Maringa (UNICESUMAR), Brésil, conférence sur « La portée extraterritoriale de la protection internationale des droits de l’homme ».
- Expert invité au « Roma Tre Expert Meeting on the ILC Draft Articles on the Protection of Persons in the Event of Disasters », organisé par le Pr. Guido BARTOLLINI; rapport sur “The notion of disaster”.
- Orateur invité à l’Université fédérale de Curitiba, Brésil, conférence sur « Extradition et droits de l’homme ».

- 2014 Orateur invité à l'Université de Pasto, Colombie, conférence sur « Is the EU's Experience a Model for Other Regions in the World ? ».
- Orateur invité par l'Institut René Cassin à la journée internationale sur l'abolition universelle de la peine de mort, San José, Costa Rica, Cour inter-américaine des droits de l'homme, intervention sur « Extradition et peine de mort ».
- Orateur invité à la Conférence des 210 ans de l'Université Fédérale de Kazan (Russie), intervention sur « New challenges in International Law ».
- Professeur invité à l'Université d'été organisée par le CEDIN Belo Horizonte, Brésil, cours sur « Les sanctions économiques ».
- Professeur invité à l'Université de la Sabana (Colombie), conférence sur « Les sanctions économiques internationales et les droits de l'homme ».
- Professeur invité par le Collège juridique franco-roumain, Bucarest, séminaire sur le droit européen de la concurrence.
- 2013 Orateur invité par l'Université Fédérale de Kazan (Russie), conférence sur « les sanctions économiques internationales et le droit humanitaire ».
- Professeur invité par le Collège juridique franco-roumain, Bucarest, séminaire sur le droit européen de la concurrence.
- 2012 Orateur invité par l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, « présentation de la recherche en droit international en France ».
- Professeur invité par le Collège juridique franco-roumain, Bucarest, séminaire sur le droit européen de la concurrence.
- 2011 Professeur invité à la Pontifica Universidad Javeriana, Bogota, séminaire doctoral sur « Le droit international de la responsabilité des Etats pour fait internationalement illicite ».
- Professeur invité par le Collège juridique franco-roumain, Bucarest, séminaire sur le droit européen de la concurrence.
- 2009 Orateur invité par l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), Colloque organisé par les Nations Unies et l'UFRJ, intervention sur « Le Brésil au Conseil de sécurité des Nations Unies ? ».
- Orateur invité par l'Université Nueva Granada de Bogota (Colombie), Colloque annuel, intervention sur « La responsabilité des Etats du fait des personnes qui ne sont pas leurs agents ».
- Professeur invité à l'Université d'été du CEDIN de Belo Horizonte, Brésil, cours sur « Les spécificités du droit international économique ».

- 2005 Séminaire de formation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, Institut Diplomatique de Jordanie, Amman, organisé par l'E.N.A. (Ecole Nationale d'Administration).
- 2004-2005 Mission de formation à la négociation internationale à l'ONEPA, Laos, organisée par l'E.N.A.
- 2002-2003 Professeur invité à l'Université de Dresde (Allemagne) en 2002 et 2003.
- Professeur invité à participer aux cours de droit international organisés à Rio de Janeiro par l'Organisation des Etats Américains, cours sur « Le rôle du juge international dans le règlement des différends internationaux ».

ACTIVITES DE JURISCONSULTE

Conseil de la Colombie dans plusieurs affaires.

Conseil et avocat du Burkina Faso dans l'affaire du Différend frontalier (Burkina Faso/Niger), CIJ, arrêt du 16 avril 2013.

Conseil et avocat de la république de Guinée dans l'affaire Ahmadou Sadio Diallo (Guinée c. RD Congo), CIJ, arrêt du 30 novembre 2010.

Conseil et avocat de la République du Bénin dans l'affaire du Différend frontalier (Bénin/Niger), CIJ, arrêt du 13 février 2005.

Conseil et avocat du Cameroun dans l'affaire du Conflit frontalier, terrestre et maritime (Cameroun c. Nigeria), CIJ, arrêt au fond du 10 octobre 2002.

Conseil du Tchad dans l'affaire du Différend territorial (Tchad c. Libye), CIJ, arrêt du 3 février 1993.

Conseil de l'Australie dans l'affaire de Certaines terres à phosphates à Nauru (Nauru c. Australie), CIJ, arrêt du 22 juin 1992.

Conseil de l'Australie dans l'affaire du Timor oriental (Portugal c. Australie), CIJ, arrêt du 30 juin 1995.

Expert désigné par le Bahreïn dans l'affaire de la Délimitation maritime et des questions territoriales entre le Qatar c. Bahreïn, CIJ, arrêt du 30 mars 1998.

Représentant du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés à la Commission des Recours des Réfugiés de 1991 à 1999.

Avocat dans sept affaires portées devant le Tribunal de l'Union européenne et la Cour de Justice de l'Union européenne.

DISTINCTION

Officier du Mérite Camerounais.

PUBLICATIONS

Ouvrages

A paraître :

- Mathias FORTEAU, Daniel MULLER, Alain PELLET, Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *Droit International de la Mer*, Pedone, 2016.
- Jean-Marc THOUVENIN, Norman WEIß, Adel ABDOULLINE (dir.), *Rethinking Sovereignty? Challenges and Modifications*, Nomos, 2016.

Parus :

- Norman WEIß et Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *The Influence of Human Rights on International Law*, Springer, 2015.
- Jean-Marc THOUVENIN et Anne-Laure CHAUMETTE, *La responsabilité de protéger, 10 ans après*, Pedone, 2013.
- Jean-Marc THOUVENIN et Anne TREBILCOCK (dir.), *Droit international social*, Bruylant, 2013.
- Jean-Marc THOUVENIN et Rafael PRIETO SANJUAN (dir.), *Desastres : Derecho internacional y proteccion de victimas ; Catastrophes : droit international et protection des victimes*, Bogota, Ibanez, 2011.
- Mathias FORTEAU, Jean-Sylvestre BERGE, Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *La fragmentation du droit international, nouveaux défis, nouveaux outils*, Pedone, 2011.
- Jean-Marc THOUVENIN et Christian TOMUSCHAT (dir.), *Diversité des cultures juridiques et droit international public, Diversity of Legal Cultures and Public International Law*, SFDI, Pedone, 2008.
- Christian TOMUSCHAT et Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *The Fundamental Rules of the International Public Order*, Brill, 2006.

- Habib SLIM et Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *Les métamorphoses du système de sécurité collective*, SFDI, Pedone, 2005.
- Jean-Marc THOUVENIN et Christian TOMUSCHAT (dir.), *Les nouvelles menaces contre la paix et la sécurité internationales, New Threats To International Peace and Security*, SFDI, Pedone, 2004.
- Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *Le droit international et communautaire des subventions, le cas du secteur de l'aéronautique civile*, Presses Universitaires de France, 2001.

Articles et contributions

Parus en 2015 :

- “Diffusion and Leveraging of Transnational Labour Norms by the OECD”, in A. BLACKETT, Anne TREBILCOCK (dir.), *Research Handbook on Transnational Labour Law*, Edward Elgard, 2015, pp. 385-394.
- « L’affaire du Carré d’As (arrêt de la Cour de cassation du 17 février 2010) », in A. PELLET, A. MIRON (dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence française de droit international public*, Dalloz, 2015, pp. 525-534.
- « Article 27, ‘Irrelevância da Qualidade Oficial’ », in S.H. STEINER, L. NEMER (coord.), *O Tribunal Penal Internacional: Comentários ao Estatuto de Roma*, Del Rey, 2016.
- “Selected Remarks on the Defence of a Sovereign State Before the International Court of Justice”, in R. PRIETO SANJUAN (dir.), *Derecho del litigio internacional : herramientas jurídicas y estrategia para la solución de controversias internacionales en el siglo XXI = The law of international litigation : legal tools and strategy for international disputes resolution in the 21st century*, Bogotá, Ibañez, 2015, pp. 39-56.
- “Human rights and Economic Sanctions, Friend of Foe ?”, in J.-M. THOUVENIN et N. WEIB (dir.), *The Effect of Human Rights on International Law*, Springer, 2015, pp. 113-130.
- « Le droit des immunités et le gel des fonds des banques centrales étrangères », in A. PETERS, E. LAGRANGE, S. OETER, C. TOMUSCHAT (dir.), *Immunities in the Age of Global Constitutionalism*, Brill, 2015, pp. 209-219.

Parus en 2014 :

- « Le ‘mode d’emploi’ des déclarations interprétatives », in M. FORTEAU, M. UBEDA-SAILLARD (dir.), *Actualité des réserves aux traités*, SFDI, Pedone, 2014, pp. 65-74.
- « Du libre-échange au juste échange ? Pour une « smart » conditionnalité sociale dans le droit du commerce international », in H. GHERARI (dir.), *Les dérèglements économiques internationaux : crise du droit ou droit des crises ?*, Pedone, 2014, pp. 127-138.

- « Piraterie maritime: pas d'internationalisation de la fonction juridictionnelle », *Annuaire colombien de droit international*, vol. 6, 2013 (paru en 2014), pp. 47-76.
- « L'ingérence budgétaire dans le cadre de l'aide développement : entre licéité et quête de légitimité », in J.-M. SOREL et R. CHEMAIN (dir.), *Quelle souveraineté budgétaire pour les Etats*, IREDIES/CEDIN, Pedone, 2014.
- « L'OCDE, site de gouvernance globale ? », avec N. BONUCCI, in H. ASCENCIO, *Le pouvoir normatif de l'OCDE*, SFDI, Pedone, 2014, pp. 25-41.
- « Sanctions économiques et droit international », *Revue « Droits »*, n° 57, 2014, pp. 161-176.

Parus en 2013 :

- "Spécificités de l'élaboration du droit international social, au confluent de la volonté et de la viralité" (pp. 92-105), "L'OCDE" (pp. 360-367), "Travail forcé ou obligatoire (pp. 1416-1431), "Le droit à l'alimentation" (pp. 1693-1710), in J.-M. THOUVENIN et A. TREBILOCK, *Droit international social*, CEDIN, Bruylant, 2013, 2 Tomes, 2020 p.
- "The Legal Effects of R2P Commitments", in Anne-Laure CHAUMETTE et Jean-Marc THOUVENIN (dir), *La responsabilité de protéger, 10 ans après*, CEDIN, Pedone, 2013, pp. 152-160.
- « Union européenne et OMC », in M. BENLOLO-CARABOT, U. CANDAS et E. CUJO (dir.), *Union européenne et droit international*, CEDIN, Pedone, 2013, pp. 718-734.
- « Ordre juridique de l'Union européenne et droit international : ignorance, soumission, révolte ? » in M. BENLOLO-CARABOT, U. CANDAS et E. CUJO (dir.), *Union européenne et droit international*, CEDIN, Pedone, 2013, pp. 853-862.

Parus en 2012-2011 :

- « L'extradition », in H. ASCENCIO, E. DECAUX, A. PELLET, *Droit International Pénal*, CEDIN, Pedone, 2^{ème} éd., 2012, pp. 1107-1126.
- « Conclusions », in Clémentine BORIES (dir.), *Un droit administratif global ? ; A global Administrative Law ?*, CEDIN, Pedone, 2012, pp. 325-334.
- « Is There a Contradiction Between Self-Determination and Territorial Integrity ? » in R. ALLEVVELDT, R. CALLSEN, J. DUPENDANT (dir.), *Human Rights Abuses in the Comtemporaru World*, P. Lang, 2012, pp. 49-56.
- « Le principe de non-extradition des nationaux », in S. TOUZE, *La nationalité*, SFDI, 2012, Pedone, pp. 127 -144.
- « Le Conseil de sécurité des Nations Unies et le terrorisme : vers un organe de recours contre les sanctions ? », avec Rafael TOLEDO, in TORRES CAZORLA (M.I.) et GARCIA RICO (E.M.), *La seguridad internacional en el siglo XXI : nuevas perspectivas*, Madrid, Plaza y Valdés, 2012, pp. 19-39.

- « La définition de la catastrophe par la CDI : vers une catastrophe juridique ? », in R. PRIETO SANJUAN, J.-M. THOUVENIN (dir.), *Desastres : Derecho internacional y proteccion de victimas ; Catastrofes : droit international et protection des victimes*, Bogota, Ibanez, 2011, pp. 41-50.
- « Les conflits de normes dans le cadre de l'OMC », in M. FORTEAU, J.-S. BERGE, J.-M. THOUVENIN (dir.), *La fragmentation du droit international, nouveaux défis, nouveaux outils*, CEDIN, Pedone, 2011, pp. 29-47.
- « Les techniques interprétatives du juge de l'Union européenne », *RGDIP* n° 2, 2011, pp. 489-502.
- « Les objectifs du système monétaire et financier », in R. CHEMAIN (dir.), *La refondation du système monétaire et financier international* », CEDIN, Pedone, 2011, pp. 15-29.
- « Commentaire de l'article 32, Budget », in M. KAMTO (dir.), *La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le protocole y relatif portant création de la CADH*, Bruylant, 2011, pp. 1502-1508.
- « Commentaire de l'article 33, Règlement intérieur », in M. KAMTO (dir.), *La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le protocole y relatif portant création de la CADH*, Bruylant, 2011, pp. 1509-1515.

Parus en 2010 :

- « Les spécificités du droit international économique », *Brazilian Yearbook of International Law*, Vol. 2, n° 09, 2010, pp. 118 – 172, http://www.cedin.com.br/site/pdf/publicacoes/obras/anoario_5_v2/anoario_5_v2.pdf
- « Droit international général de l'utilisation des fleuves », in Bogdan AURESCU, Alain PELLET (dir.), *L'actualité du droit des fleuves internationaux*, CEDIN, Pedone, 2010, pp. 107 - 128.
- “Self Defence”, in J. CRAWFORD, A. PELLET et S. OLLESON (dir.), *The Law of International Responsibility*, Oxford University Press, Oxford, 2010, pp. 455-467.
- “Responsibility in the Context of the European Union Legal Order”, in J. CRAWFORD, A. PELLET et S. OLLESON (dir.), *The Law of International Responsibility*, Oxford University Press, Oxford, 2010, pp. 861-875.
- « Jeux en ligne : les appréciations de l'avocat général Bot », *RMCUE*, 2010, n° 536, pp. 143-147.
- « Le calvaire et la capitulation de Microsoft ou la confirmation de la “puissance globale » du gendarme européen de la concurrence », *RMCUE*, 2010, n° 535, pp. 76-78.
- « L'autonomie du droit européen après l'arrêt *Kadi* », *Les Petites Affiches*, février 2010, n° 22, p. 11-15.

Parus en 2009 :

- « Pas de refuge pour la grande piraterie », in R. CASADO RAIGON, G. CATALDI, *L'évolution et l'état actuel du droit international de la mer*, Mélanges de droit de la mer offerts à Daniel Vignes, Bruylant, 2009, pp. 887-905.

- « Le Juge international peut-il contrôler la légalité des sanctions adoptées par le Conseil de sécurité ? », *RMCUE*, 2009, n° 529, pp. 373-379.
- “The *Altmark* Case and Its Consequences”, in Markus KRAJEWSKI, Ulla Neergaard and Johan VAN de GRONDEN (ed.), *The changing legal framework for services of general interest in Europe, Between competition and solidarity*, Asser Press, 2009, pp. 103-115.
- « Les décisions du Conseil de sécurité en procès », in *Liber Amicorum* Jean-Pierre Cot, *Le procès international*, Bruxelles, Bruylant, 2009, pp. 309-321.
- « Le choc du droit communautaire et du droit international, encore l’arrêt *Kadi* », *RMCUE*, 2009, n° 524.

Parus antérieurement :

- « Le droit communautaire, le droit international, et l’arrêt *Kadi* du 3 septembre 2008 », *RMCUE*, n°523, décembre 2008.
- « La genèse de l’idée de responsabilité de protéger », in P. DAILLIER, S. SZUREK (dir.), *La responsabilité de protéger*, SFDI, Pedone, 2008, pp. 21-38.
- « Cultures juridiques et procédures judiciaires », in Jean-Marc THOUVENIN et Christian TOMUSCHAT (dir.), *Diversité des cultures juridiques et droit international public, Diversity of Legal Cultures and Public International Law*, SFDI, Pedone, 2008, pp. 393-405.
- « Les positions européennes à l’égard de la réforme des Nations Unies », *RMCUE*, N° 513, 2007, pp. 665-672.
- « ‘Patriotisme économique’ et idéal européen », *RMCUE*, n° 497, avril 2006, pp. 17-19.
- « La distribution des compétences dans le système des Nations Unies », in R. CHEMAIN, A. PELLET (dir.), *La Charte des Nations Unies, constitution Mondiale ?* Pedone, 2006, pp. 79-83.
- « Les occasions manquées pour l’intégration européenne du fait de la non-entrée en vigueur du traité établissant une Constitution pour l’Europe », (en trois parties, avec d’autres auteurs), *RMCUE*, n° 498, mai 2006, n°499, juin 2006, 500, juillet-août 2006.
- « 13 juillet 2006 : première annulation d’une décision de la Commission autorisant une concentration entre Sony et BMG », *RMCUE* n°501, septembre 2006, p. 524.
- « L’affaire Eurotunnel », *AFDI*, 2006, pp. 199-212 ; (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_2006_num_52_1_3927).
- « La saisine de la Cour internationale de Justice en cas de violation des règles fondamentales de l’ordre juridique international », in Christian TOMUSCHAT et Jean-Marc THOUVENIN (dir.), *The Fundamental Rules of the International Public Order*, Brill, 2006, pp. 311-334.
- « La Cour internationale de Justice et la sécurité collective », in Jean-Marc THOUVENIN et Habib SLIM (dir.), *Les métamorphoses du système de sécurité collective*, SFDI, Pedone, 2005, pp. 109-121.

- « L'article 103 », in J.P. Cot, A. PELLET, M. FORTEAU, *La Charte des Nations Unies, Commentaire article par article*, 3^{ème} éd., Economica, 2005, pp. 2133-2147.
- « Actes faisant grief et droit de la concurrence », *Contrats, conc., consom.*, nov. 2005, p. 15.
- « Le rôle du juge international dans le règlement pacifique des différends », *Curso de Derecho Internacional*, Org. por el Comité Jurídico Interamericano y la Secretaría general de la OEA, 2004, pp. 59-75.
- « Introduction », in Jean-Marc THOUVENIN et Christian TOMUSCHAT (dir.), *Les nouvelles menaces contre la paix et la sécurité internationales*, SFDI, Pedone, 2004, pp. 7-12.
- « La dette internationale entre gestion, crise et contestation », in Patrick DAILLIER, Géraud de La PRADELLE, Habib GHERARI, *Droit international de l'économie*, CEDIN, Pedone, 2004 pp. 301-319.
- « Les aéronefs civils », in Patrick DAILLIER, Géraud de La PRADELLE, Habib GHERARI, *Droit international de l'économie*, CEDIN, Pedone, 2004, pp. 487-493.
- « Les subventions et les mesures compensatoires », in Patrick DAILLIER, Géraud de La PRADELLE, Habib GHERARI, *Droit international de l'économie*, CEDIN, Pedone, 2004, pp. 397-405.
- « Le dumping », in Patrick DAILLIER, Géraud de La PRADELLE, Habib GHERARI, *Droit international de l'économie*, CEDIN, Pedone, 2004, pp. 391-397.
- « L'arrêt de la CJCE du 24 juillet 2003 Altmark », *RMCUE* n° 473 décembre 2003, pp. 633-641.
- « La prise en compte des nouveaux risques par le droit international », actes des Colloque du Groupe des Ecoles du Commissariat de la Marine, Toulon (22 mai 2003), Bulletin d'Etudes Marines n°28, pp. 17- 20 (<http://fr.calameo.com/read/000151499398023a87c9d>).
- « Concurrence (concentrations) : après l'arrêt *Airtours*, trois nouveaux avertissements à la Commission », *RMCUE*, n° 464, janvier 2003, pp. 12-21.
- « Le nouveau règlement automobile », *RMCUE*, n° 462, octobre-novembre 2002, pp. 600-604.
- « L'arrêt *Airtours* du 6 juin 2002 : L'irruption du juge dans le contrôle des concentrations entre entreprises », *RMCUE*, n° 460, juillet-août 2002, pp. 482-485.
- « Droit international et droit de la concurrence », in Rapport public 2002 du Conseil d'Etat, études et documents n° 53, 2002, pp. 445-457; <http://www.conseil-etat.fr/cde/media/document/rapportpublic2002.pdf>
- « Collectivités territoriales non étatiques et Union européenne », in E. JOS (dir.), *Les collectivités territoriales non-étatiques dans le système juridique international*, SFDI, Pedone, 2002, pp. 185-195.
- « Le statut juridique des forces de maintien de la paix des Nations Unies », *International Law Forum du droit international*, vol. 3, n° 2, June 2001, pp. 105-114, (<http://www.ila-hq.org/download.cfm/docid/A8AA1040-6A80-4E93-908B35E8F5FF247F>).
- « Vers une remise en cause du système de distribution des automobiles en Europe ? » *RMCUE*, n° 447, Avril 2001, p. 240-246.

- « Le délai raisonnable », in P.M EISEMANN (dir.), *Le droit international et le temps*, SFDI, Pedone, 2001, pp. 109-130.
- « L'intervention », in Hervé ASCENCIO, E. DECAUX et A. PELLET (dir.), *Droit international Pénal*, Paris, Pedone, 2000, pp. 447-456.
- « L'affaire Boeing-MDD, une bonne collaboration transatlantique au prix d'une mauvaise décision communautaire » et « Convergence et divergence dans l'encadrement des aides publiques aux aéronefs de grande capacité, le cas des relations Etats-Unis / Europe », in Marie-Françoise LABOUZ (dir.), « Le partenariat de l'Union européenne avec les pays tiers : conflits et convergences », *Bruylant, Bruxelles, 2000*.
- « Le jour le plus triste pour les Nations Unies, les frappes anglo-américaines de décembre 1998 sur l'Iraq », *AFDI*, 1998, pp. 209-231; http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1998_num_44_1_3510
- « Personnes publiques, personnes privées investies d'une mission de service public, et droit de la concurrence », *Dalloz Affaire* 1997 n° 11, pp. 331-336.
- « L'internationalisation des secours en cas de catastrophe naturelle », *RGDIP*, 1998 - 2, pp. 327-363.
- « La descente de la Cour sur les lieux dans l'affaire relative au projet Gabčíkovo-Nagymaros », *AFDI*, 1997, vol. 43, pp. 333-340, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1997_num_43_1_3452
- « La jurisprudence récente de la Commission des recours des réfugiés », *Revue Trimestrielle des Droits de l'Homme*, 1997, pp. 599-653 et 1998, pp. 37-63.
- « L'arrêt de la C.I.J. du 30 juin 1995 rendu dans l'affaire du Timor oriental (Portugal c. Australie) », *AFDI*, 1995, pp. 328-353; http://persee.cines.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1995_num_41_1_3329?Prescripts_Search_isPortletOuvrage=false
- « Droit communautaire de la concurrence » (chroniques annuelles pour 1999, 2000, 2001, 2002, 2003).